
Compte-rendu

Conseil de l'école Mermoz Jeudi 20 novembre 2014

Présents :

- M. ROULET , directeur.
- Mme LIMOGE, maire-adjoint déléguée.
- Mmes MACHU, MESNAGE, LANFRANCHI, KOMAROFF, ARIENTI, CANZI, FRADE, BONTEMPS, HIRSCH, RIGAUD; M. LASBRONIAS, professeurs.
- Mmes CHENEBIT, CORNIC, CHERFAOUI, HAMBLI, NAVARRE, LEGOFF, BAGARRY; M. ROCAMORA, M. HADDACK, parents élus.
- Absente excusée: Mme DAVOUST DDEN

Secrétaire de séance: M. HADDACK

Ouverture du Conseil à 18h15.

Présentation des nouveaux membres.

En préambule, les représentants des parents regrettent l'absence d'un membre du VAL, malgré leur envoi d'une liste de sujets à traiter à Mme LOCQUENEUX, maire-adjoint déléguée aux relations avec le VAL. Ils remercient Mme LIMOGE pour son écoute et ses actions efficaces pour l'école.

Cette dernière indique que la coordination se fait au niveau de la ville, en recherche de solution pour établir une meilleure communication. Pour y parvenir, elle informe le Conseil du projet de création et de tenue de réunions spécifiques VAL en présence des membres du conseil d'école (programmées au 2ème et 3ème trimestre).

1. Organigramme de l'établissement:

249 élèves répartis comme suit :

- 3 classes maternelles : 83 élèves
- 7 classes élémentaires : 166 élèves

Dont 1 élève en PPS (projet personnalisé de scolarisation) et 8 en PAI (projet d'accueil individuel). L'effectif est stable par rapport à l'année dernière.

2. Règlement intérieur:

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les nouveaux horaires sont modifiés: 8h30/11h30; 13h30/15h45: adopté à l'unanimité.

Les professeurs rappellent que les jouets venus de l'extérieur ne sont pas autorisés, ni en classe ni dans la cour. En revanche, les jeux d'élastique et les billes restent autorisés jusqu'à nouvel ordre.

M. ROULET informe des possibilités de modification du règlement concernant les jeux autorisés ou non lors d'un prochain conseil (additifs mis au vote après réunion du conseil des maîtres).

Il est rappelé que les horaires de classe sont de 8h30 à 11h30 le matin. Les enseignants constatent de nombreux retards, notamment en maternelle. Il est impératif que les parents déposent leurs enfants avant 8H30 à l'école pour le bon déroulement de la classe.

M. ROULET précise que la grille sera dorénavant fermée à 8h35, et que tout élève en retard devra sonner à la grille pour pouvoir rentrer dans l'école (transmission de l'information aux parents : affiche et cahier de correspondance). Il rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate haut niveau.

Il annonce l'arrivée d'une nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Marie EYBERT.

3. PAI/GEVASCO

Les RPE ont été informés des difficultés rencontrées par une famille lors de la mise en place du Projet d'Accueil Individuel (PAI) pour leur enfant.

M. ROULET rappelle que les parents qui veulent les mettre en place doivent prendre contact avec lui **rapidement** afin qu'il puisse leur fournir les formulaires 2014/2015, la procédure étant longue : dépôt du dossier complet à l'école pour signature, retour au médecin scolaire, transfert en mairie pour signature, retour à l'école.

Il fait circuler 2 documents vierges: PAI et GEVASCO, ce dernier étant réservé aux cas soumis à la MDPH .

{Hors réunion} Pour toute information sur la mise en place d'un PAI / GEVASCO, consultez le site de l'Académie de Versailles :
http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_208806/geva-sco-guide-devaluation-en-milieu-scolaire-et-outil-daide-a-la-decision-pour-les-mdph

Les parents d'élèves se proposent d'aider les familles dans leurs démarches.

M. ROULET indique que le personnel de la restauration scolaire est informé et que le PAI se fait en parfaite concertation avec M. DIEBO, directeur du Centre de loisirs pour l'école Mermoz.

Il remercie la Ville pour la mise à disposition des Aides de Vie Scolaire (AVS) qui peuvent accompagner les élèves à gestion difficile pendant la classe.

4. **Communication école / parents**

Le directeur signale que la communication école / parents s'effectue par voie d'affichage sur les panneaux situés à l'extérieur de l'école , par les cahiers de correspondance des élèves, par l'adresse mail de l'école : 0922553a@ac-versailles.fr

Les Panneaux :

Celui actuellement sur la grille va être déplacé sous le drapeau national de manière à ce que les parents aient une meilleure visibilité lors de la sortie des classes. C'est une demande qu'avaient formulé les RPE lors de la réunion du VAL du 2 octobre.

La répartition des panneaux d'affichage à l'extérieur de l'établissement est la suivante :

- 2 panneaux pour l'école sous les drapeaux;
- 1 panneau dédié aux informations concernant le VAL situé le long du mur;
- 1 panneau dédié aux informations émanant des parents d'élèves;
- 1 panneau additionnel pour l'école ou divers;

Tous devront faire l'objet d'une signalétique plus visible et mieux identifiée pour une meilleure communication.

Présentation du Site web des parents d'élèves de l'école Mermoz :

<http://www.parents-mermoz-courbevoie.com>

Le site internet destiné aux parents d'élèves, aux enseignants, aux personnels de l'école et aux élus de la mairie a été créé dans l'objectif d'améliorer la communication. Les prochains événements, les comptes rendus de réunion, la présentation de notre association et des liens utiles sont disponibles sur cet espace public.

La question est posée quant à la politique de droit à l'image de nos enfants, lorsque des photos des événements sont publiées. Les RPE proposent que les photos soient publiées dans un espace protégé par mot de passe empêchant donc la diffusion sur l'espace public. Le mot de passe sera transmis par e-mail par les RPE.

D'autre part, si des parents souhaitent faire valoir le droit à l'image de leurs enfants, ils peuvent exercer ce droit en faisant la demande aux RPE via le lien dédié. Les RPE rappellent que les photos ont pour but de permettre aux parents de participer « virtuellement » aux événements afin de renforcer le dialogue avec leurs enfants.

Les RPE proposent aux enseignants de faire figurer sur le site internet leur photo sur le modèle de la présentation des RPE. Il serait souhaitable que tous les intervenants de l'école (ATSEM, agents, personnel du VAL) puissent aussi y figurer. Il est demandé à chaque intervenant de fournir une photo avant le 30 novembre par e-mail : contact.parentsseleves.jmermoz@gmail.com

Travaux : toilettes cour

Les travaux des toilettes figurent sur la proposition de budget 2015 à voter en avril. Mme Limoge rappelle qu'il s'agit de travaux importants qui ne peuvent être entrepris que lorsque l'école n'accueille pas d'élèves. Ainsi, si le budget est voté, les travaux seront réalisés au plus tôt au cours de l'été 2015.

De nombreux parents ont informé les RPE de problèmes dans les toilettes de l'école :

- Le manque de propreté notamment l'après-midi,
- l'absence de papier hygiénique,
- l'absence de savon,
- les portes des toilettes (cour) qui ne ferment pas.

Il a été acté en séance qu'une dame de service serait affectée à la surveillance des toilettes de la cour entre 10h à 10h15 pour assurer le bon déroulement du passage aux toilettes des enfants pendant la récréation.

M. Roulet refera un point sur le sujet avec M. Vincent LEFEVRE (coordinateur municipal des agents de service) et M. DIEBO pour la pause méridienne sous la responsabilité du VAL. Il faut noter que l'absentéisme rend l'organisation des services difficile.

5. **Premier bilan des rythmes scolaires**

M. Roulet va élaborer en concertation avec les RPE un questionnaire à destination des élèves afin d'avoir un premier bilan.

Premières réflexions :

- Une pause méridienne trop longue pour les grands mais qui semble convenir aux petits
- Les matinées de travail sont efficaces;
- Les vendredis après-midi sont très difficiles pour tous les niveaux;
- Les enfants sont fatigués, non pas seulement à cause des nouveaux rythmes mais probablement parce qu'ils manquent de sommeil (se couchent-ils trop tard ?)
- Il a été demandé s'il était possible d'avoir une étude le Mercredi entre 11h30 et 12h30 à la place de l'heure de garderie. Le point est pris par Mme Limoge.
- Pour les CP, les maîtresses estiment que les nouveaux horaires sont mieux adaptés car ils étaient fatigués l'après-midi avant et maintenant ils finissent plus tôt.
- Madame Limoge explique qu'il n'est pas envisagé d'opter pour la solution de rythmes scolaires qui revient aux horaires d'avant (jusqu'à 16h30), garde le mercredi matin mais propose de quitter à 11h30 le vendredi et/ou faire 2H de TAP le vendredi après-midi car cela ne rentre absolument pas dans l'objectif et l'esprit de la réforme.
- Les enseignants doivent recenser les activités de chaque enfant pour la journée pour les transmettre au VAL afin d'élaborer les éléments de facturation. La question de l'utilité du badgeage le matin se pose, puisque ce sont les déclarations effectuées par les enseignants qui font foi. Mme Limoge signale que des solutions sont à l'étude pour améliorer la gestion des services à la carte et leur facturation.

Les RPE demandent s'il est prévu un comité de pilotage des TAP où les parents d'élèves pourraient échanger sur la bonne mise en place des activités. A l'étude.

6. **Organisation de l'étude :**

Les parents souhaitent savoir comment ce temps est organisé, en fréquence et en activités.

Réponse de M LASBRONIAS, chargé d'étude :

2 études par jour sont désormais proposées et 3 enseignants sont en charge de l'étude sur la base du volontariat :

- Etude 1^{er} heure : 15h45 – 17h

- Etude 2eme heure : 17h15 – 18h15

Il faut noter que le 1^{er} quart d'heure est dédié au goûter pour la 1^{ère} heure.

Il y a 4 études par semaine cette année contre 3 l'année dernière, ce qui permet de réduire le nombre d'élèves par heure d'étude (en moyenne de 15 élèves). L'enseignant passe en moyenne 5 minutes par élève pour vérifier les devoirs. Les élèves travaillent seuls à leurs tables et l'enseignant les fait passer à son bureau un par un pour vérifier leurs devoirs. Si les élèves ont fini avant, ils peuvent dessiner ou lire.

L'horaire de fin de 2^{ème} heure d'étude peut poser problème, car toutes les autres activités post-scolaires (anglais notamment) se terminent à 18h, ce qui oblige les parents / nounous à attendre 15mn avant de récupérer les enfants. Les RPE demandent s'il est possible de modifier la 2^{ème} heure d'étude afin qu'elle commence à 17h pour se terminer à 18h. Un retour de Mme Limoge est attendu sur ce sujet.

7. Sécurité :

- Plan Vigipirate

Il est rappelé que dans le cadre du plan Vigipirate désormais au niveau Ecarlate (dernier niveau d'alerte) toute personne étrangère au fonctionnement de l'école est interdite. Il est demandé aux parents de bien respecter les consignes d'accès aux locaux : seuls les parents d'élèves en maternelle sont admis aux horaires d'arrivée et de sortie.(cf. rappel sur les horaires d'ouverture de l'école)

- Sécurité des accès à l'école

Lors de l'accueil du matin, entre 8h20-8h30, il est rappelé qu'une grande vigilance s'impose : deux élèves ont échappé à la surveillance et ont pu sortir de l'école après que leurs parents les ont accompagnés au portail de l'école (grille côté parc). Ils ont pu être raccompagnés dans l'enceinte de l'établissement par d'autres parents.

Il est également demandé une surveillance accrue après 17h, une présence obligatoire de quelqu'un à la grille et une fermeture de la grille après 17H10 (organisation de la compétence du VAL et de son mode d'accueil : en garderie, les parents peuvent reprendre leurs enfants à tout moment).

Enfin les RPE déplorent l'abandon de tout projet de création d'une autre sortie que celle donnant sur l'avenue Léon Bourgain en cas d'intempérie. Ils demandent la présence une personne affectée à la sécurité Passage Piéton en cas d'intempérie (ASVP).

[Hors réunion : Monsieur a envoyé une lettre à Madame Limoge demandant la présence d'un agent en cas d'intempéries]

- Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Un exercice de confinement pour le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) a été mis en place dans les écoles de l'académie le 13 novembre. L'exercice s'est correctement déroulé.

124 élèves en zone 1 et 13 adultes ; 224 élèves en zone 2 et 11 adultes ; temps de l'exercice : 1h10 mn.

8. Calendrier évènementiel

- Les élèves de l'école ont participé au cross des écoles dans le parc de Bécon les Bruyères avec succès.
- Une Vente de livres au profit de la BCD est organisée du 9 au 12 décembre. Les membres du conseil se félicitent de la présence de M. CONTE, très actif dans ses missions.
- Le photographe viendra à l'école le vendredi 6 février pour la photo individuelle et le 22 Mai pour la photo de classe.
- Association Fugain : la récolte des bouchons est toujours en cours.
- Des spectacles à l'Espace Carpeaux sont programmés.
- Le journal de l'école « Le Petit Mermozien » paraîtra en Janvier.
- 2 classes se transplanteront à ST Guénolé (cpa et ce2);
- Bibliothèque : les dons de livres sont toujours les bienvenus.
- le CM2 est inscrit à un parcours artistique.

Ces évènements seront publiés sur le site des parents d'élèves.

Il est également proposé d'utiliser ce calendrier pour que les parents s'inscrivent pour accompagner les classes en sorties (piscine/patinoire/ autres sorties) afin d'harmoniser les présences des parents au fil des semaines. Les parents d'élèves reviendront vers les familles pour les informer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Prochain conseil d'école : Lundi 16 mars 2015 (date à confirmer)